

CONCEPT D'ACCOMPAGNEMENT



“La Résidence du Lac, un lieu où les sourires prennent racine.
Cultivons le bonheur ensemble.”



Table des matières

- | | | | |
|----|-----------------------------------|----|--|
| 3 | Introduction | 11 | Plan d'accompagnement personnalisé |
| 4 | Présentation de notre institution | 12 | Projet individuel d'accompagnement |
| 5 | Organigramme | 12 | L'Atelier du Lac |
| 6 | Population accueillie | 13 | Equipe de Veille |
| 6 | Processus d'admission | 13 | Alimentation et médication |
| 7 | Nos lieux de vie | 14 | Gestion des situations de crises / Hospitalisation / Siana24 / Sexualité |
| 8 | Interdisciplinarité interne | 15 | Droits et devoirs du résident |
| 9 | Interdisciplinarité externe | 16 | Nous contacter |
| 10 | Nos partenaires externes | | |

Introduction

Notre concept d'accompagnement a été réalisé dans le but d'expliquer comment nos résidents sont accueillis et accompagnés au sein de la Résidence du Lac à Lucelle.

Il a pour but d'offrir un accompagnement personnalisé, en harmonie avec les attentes et les besoins spécifiques de chaque résident.

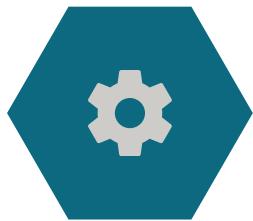
Au sein de notre institution, notre approche de l'accompagnement se veut pluridisciplinaire et nous valorisons ainsi la collaboration entre les secteurs d'activité à l'interne de notre institution, mais veillons également à une collaboration active avec le réseau externe de nos résidents ainsi qu'avec nos partenaires de confiance.

Joseph Templier

*"Accompagner quelqu'un, c'est se placer ni devant, ni derrière, ni à la place.
C'est être à côté."*



Présentation



Vision

Fondée sur une approche humaniste, notre institution considère **chaque résident dans sa globalité** en respectant ses besoins individuels.



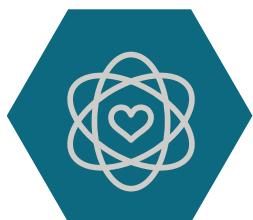
Mission

Nous proposons **un concept d'accompagnement socio-éducatif dont l'objectif est de redonner goût à la vie en valorisant les rôles sociaux**. Pour réaliser cette mission, nous organisons des activités adaptées et spécifiques pour tous les résidents, favorisant ainsi le développement et le maintien de leurs compétences personnelles.



Objectifs

Redonner goût à la vie, offrir un **cadre de vie agréable** avec une **prise en charge adaptée et personnalisée** selon les besoins spécifiques de nos résidents.

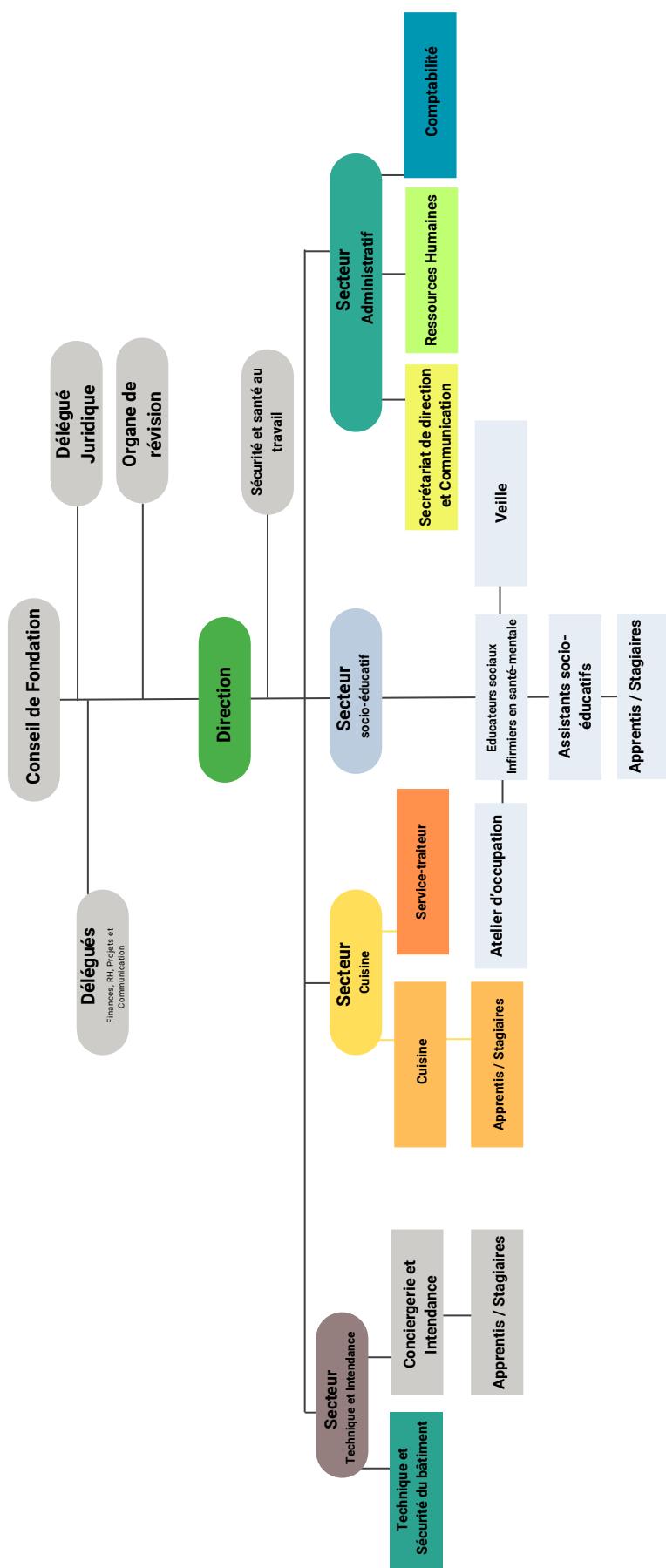


Nos Valeurs

- Valeurs humaines
- Ethique
- Intégrité
- Orientée vers l'avenir
- Respect
- indépendance



Organigramme Fondation Résidence du Lac - version 22.10.25



Population accueillie



Fondée sur une approche humaniste, notre institution considère chaque résident dans sa globalité et proche de ses besoins individuels.

Nous accueillons des personnes:



Dès l'âge de 18 ans



Souffrant de solitude et
d'isolement / en rupture
sociale



Défavorisées
psychiquement et/
ou physiquement

qui souhaitent retrouver un cadre de vie agréable, stimulant et bienveillant et qui sont favorables et preneuses de notre vision et des projets d'accompagnement proposés par notre institution.

Prestation spécifique:

En collaboration avec le Service d'application des peines et mesures, une prestation d'accueil et d'accompagnement pour les personnes bénéficiant d'une mesure thérapeutique au sens de l'article 59 du Code pénal suisse est proposée à la Résidence du Lac.

Processus d'admission - en bref

1) Demande d'informations du curateur / réseau, analyse de la faisabilité d'une entrée, détection des besoins.

2) Visite de l'institution puis réalisation d'un entretien, analyse de la faisabilité d'une entrée.

3) Demande d'admission

- Formulaire d'entrée
- Contrat d'accueil
- Droit à l'image
- Procédure en cas de disparition
- Gestion de l'argent de poche
- Etat des lieux - Entrée-sortie
- Autres documents

4) Admission lors du premier jour du nouveau résident

- Accueil
- Installation dans la chambre
- Présentation de l'équipe
- Tâches administratives

5) Accompagnement du résident

- Intégration
- Collaboration avec le réseau et partenaires
- Mise en place des objectifs de vie
- Détection des besoins

Présentation de nos lieux de vie

Deux bâtiments – deux univers, pour une prise en charge globale, selon les besoins spécifiques de nos résidents. Et pour aller plus loin... “Des appartements protégés gérés par l'institution, avec des prestations sur mesure assurées par notre personnel !

La Résidence du Lac - Maison principale

Elle dispose de 31 places d'accueil (chambre individuelle avec salle de douche et WC). Au sein de la maison principale se trouve également la buanderie, la chambre de veille, la salle d'animation, la pharmacie, un grand salon, la salle à manger, la cuisine ainsi que tous les bureaux administratifs (direction, secrétariat, secteur socio-éducatif, technique). Nous disposons également d'une grande salle de conférence.

Avec une équipe de nuit présente tous les jours et un accompagnement quotidien par le secteur socio-éducatif, la Résidence du Lac assure une prestation complète et continue pour l'ensemble de ses résidents.



Le Seeblick



Conçu pour nos résidents les plus autonomes, appréciant d'avantage la liberté et la vie en communauté, le Seeblick dispose actuellement de 7 places d'accueil (chambre individuelle, les sanitaires et salles de douche se trouvant dans la partie commune). Celui-ci dispose de son propre salon, d'une terrasse et d'une cuisine avec salle à manger permettant de partager repas et collation. L'équipe de veille et socio-éducative sont présentes et assurent un accompagnement complet et en continu des résidents du Seeblick, ceci en fonction des besoins spécifiques de chacun. Il est prévu à l'avenir de continuer le développement du Seeblick et d'étendre sa capacité d'accueil.

Nos appartements "Un cadre protégé pour retrouver son indépendance"

Nos studios et appartements protégés, meublés, sont gérés par la Fondation Résidence du Lac, et se trouvent dans les villes du Canton du Jura. Ils offrent un cadre de vie favorisant l'autonomie tout en bénéficiant d'un accompagnement adapté selon les besoins spécifiques de la personne. Cette prestation s'inscrit dans la continuité de notre mission d'accompagnement vers la réinsertion et l'autonomisation.

Interdisciplinarité interne



"Individuellement, nous sommes une goutte. Ensemble, nous sommes un océan."

Ryunosuke Satoro

Au sein de notre institution, l'approche interdisciplinaire se manifeste par un engagement actif de chaque membre du personnel, quel que soit son rôle, autour de la prise en charge et du bien-être de nos résidents.

Cependant, cette interdisciplinarité ne se confond pas avec la polyvalence.

Il n'est pas attendu de chacun qu'il s'acquitte de toutes les tâches. Au contraire, chaque membre du personnel apporte son savoir dans un esprit de collaboration et de complémentarité avec ses collègues, ce qui nécessite un respect mutuel et une compréhension claire des fonctions de chacun.

Ce mode de fonctionnement favorise un langage commun, permettant à tous de saisir les expériences vécues par les résidents et de trouver ensemble des réponses appropriées aux défis rencontrés.

Notre engagement envers l'interdisciplinarité implique une coordination continue et le rappel constant de valeurs qui nous inspirent : la bienveillance, l'écoute, le respect et la communication.

Chez nous, l'interdisciplinarité interne englobe différents secteurs de l'institution, à savoir :

- la direction
- le secteur administratif (secrétariat de direction, les RH, la comptabilité et la communication)
- le secteur socio-éducatif (*comprenant le secteur socio-éducatif, le secteur veille et l'atelier du Lac*)
- la cuisine
- l'intendance (la buanderie, la conciergerie, le secteur technique et la sécurité)

Tous unis dans l'objectif commun d'assurer le bien-être de nos résidents.



Interdisciplinarité externe



"Par la collaboration et la communication, nous avançons ensemble, transformant chaque échange en une opportunité d'apporter des solutions et de veiller au bien-être de nos résidents.

Partenariats avec les familles, les proches et le réseaux de nos résidents

À la Fondation Résidence du Lac, nous intégrons les familles et les proches de nos résidents comme des partenaires indispensables au succès de l'accompagnement et au bien-être de ces derniers, en adoptant une démarche de collaboration étroite avec eux.

Mais notre vision de l'interdisciplinarité externe s'étend au-delà du cercle familial : nous travaillons également en étroite collaboration avec le réseau externe du résident, incluant les curateurs, les services sociaux, le service de l'application des peines et mesures et autres instances cantonales.

Pour nous, le travail en réseau est fondamental, car il enrichit et soutient notre mission d'accompagnement.

La famille, les proches et le réseau de nos résidents jouent un rôle central dans la réussite de la prise en charge de nos résidents. Il est donc crucial pour nous d'intégrer tous ces acteurs dans le processus d'accompagnement, y compris dans la prise de décisions, en collaboration avec nos équipes et partenaires externes.



Nos partenaires externes



Au sein de notre institution, nous nous engageons à proposer un accompagnement global, personnalisé et qui répond aux besoins de chacun de nos résidents. C'est pourquoi nous collaborons avec divers partenaires externes du domaine médical et des soins, nous permettant ainsi de proposer un large panel de prestations.

Nos partenaires externes comprennent :

Médecin généraliste titulaire :

Un pilier dans le suivi médical global de nos résidents, assurant une évaluation régulière et la gestion des traitements médicaux généraux.

Médecin psychiatre titulaire :

Spécialisé dans le suivi psychiatrique et psychologique, il joue un rôle crucial dans l'évaluation, le suivi et le traitement des besoins en santé-mentale de nos résidents.

Suivi par le CMP (Centre Médico-Psychologique) à Porrentruy et/ou Delémont :

Un soutien essentiel dans l'accompagnement psychologique et psychiatrique pour nos résidents.

Suivi diététique :

Notre diététicien partenaire assure une alimentation équilibrée et adaptée aux besoins nutritionnels individuels, contribuant au bien-être physique général, en collaboration avec notre équipe Cuisine.

Ergothérapie :

Nos ergothérapeutes partenaires travaillent en binôme avec nos infirmiers en santé-mentale afin de développer l'autonomie de nos résidents, mais également de les accompagner dans l'accomplissement de leurs projets personnels, à court et moyen terme. Ils collaborent également avec notre Atelier du Lac dans le cadre de certains projets spécifiques.

Physiothérapie :

Ce service est proposé par des physiothérapeutes partenaires et vise la rééducation et le maintien des capacités motrices, essentiel pour le bien-être et l'autonomie physique.

Soins infirmiers en santé-mentale :

Des infirmiers-ères indépendants-es et partenaires avec notre institution spécialisés-es en santé-mentale offrent un accompagnement continu dans l'aspect social, intégration (interne et externe), projet de vie et bien-être en santé-mentale à nos résidents, grâce à des visites régulières.

Chacun de ces partenaires joue un **rôle indispensable**, permettant ainsi à notre institution de se distinguer par un accompagnement global et personnalisé.

Plan d'accompagnement personnalisé



Notre vision du **plan d'accompagnement "personnalisé"** est de répondre de manière individuelle aux besoins de chaque résident, en mettant l'accent sur leur bien-être psychique, social et physique. Il vise à offrir un environnement sécurisant et bienveillant, où chaque individu est valorisé et accompagné dans sa globalité.

Objectif du plan d'accompagnement "personnalisé"

- Renforcer l'autonomie et l'estime de soi des résidents à travers un accompagnement adapté, tout en assurant leur sécurité et leur bien-être.
- Répondre aux besoins individuels à travers une approche intégrée et personnalisée.
- Encourager la participation active des résidents dans leur plan d'accompagnement.

Déroulement

1) Evaluation globale et individualisée

Dès leur arrivée, chaque résident bénéficie d'une évaluation couvrant les aspects médicaux, psychologiques, sociaux, alimentaires qui a pour but d'élaborer un plan d'accompagnement personnalisé. Celle-ci est réalisée selon nos valeurs d'interdisciplinarité interne et externe.

Référent et co-référent - Pour un accompagnement personnalisé

Pour un suivi de qualité et continu, chaque résident dispose d'un référent et co-référent au sein de notre institution. Il s'agit d'un membre de l'équipe socio-éducative qui est responsable du suivi et de l'accompagnement du résident.

2) Plan d'accompagnement personnalisé

Sur la base de l'évaluation initiale, un plan d'accompagnement personnalisé est établi en étroite collaboration avec le résident, le réseau/la famille.

Le plan d'accompagnement personnalisé est centré sur les **besoins, les habitudes de vies, les attentes et objectifs de vie du résident**. Il contient également le projet individuel d'accompagnement (PIA).

Suivi dynamique :

Un suivi régulier permet d'ajuster le plan d'accompagnement en fonction de l'évolution des besoins et des désirs du résident, assurant une réponse agile et personnalisée selon chaque situation.

Bilan annuel

Une fois par année au minimum, un bilan est réalisé avec le résident, son réseau, sa famille et l'institution (direction et référent). Il permet également de redéfinir le plan d'accompagnement personnalisé en fonction des nouvelles variables et/ou besoins du résident.

Le projet individuel d'accompagnement (PIA)



Car chacun de nos résident est unique, nous élaborons un **projet individuel d'accompagnement (PIA)** selon ses désirs et besoins. Des activités individuelles et ou collectives sont proposées et mises en places par l'institution. Nous travaillons en interdisciplinarité, afin de garantir la mise en oeuvre de son projet.

Objectifs du PIA pour le résident

- Permettre la réalisation de projet(s) personnel(s).
- Affirmer la position d'acteur du résident, la possibilité de contrôler certains aspects de sa vie.
- Retrouver confiance en soi / estime de soi.
- Encourager la participation active/passive aux activités collectives, à la vie communautaire.
- Découvrir de nouvelles vocations, activités.
- Retrouver une qualité de vie agréable avec un rythme et des objectifs.

L'atelier du Lac

L'atelier du Lac est ouvert **du lundi au vendredi** et est géré par nos professionnels du secteur socio-éducatif. Il a pour vocation de proposer des activités dans nos différents espaces de l'institution, ceci afin de permettre à nos résidents de réaliser des projets personnels, mais également de vivre des moments de partage, de créer du lien et ainsi éviter/diminuer le risque d'isolement. Pour nous, il est important de donner du sens à leurs journées afin qu'ils puissent s'intégrer dans leur nouveau lieu de vie, mais également avoir des projets pour leur futur, en fonction des possibilités.

Il y est notamment proposé les activités suivantes:

- Activités bois, travaux manuels, jardinage.
- Activités artistiques (dessin, bricolage, musique, chant).
- Activité cuisine (en partenariat avec l'équipe cuisine).
- Activité intendance et buanderie (en partenariat avec l'équipe intendance).
- Activités bien-être et physique (gym douce, marche, danse etc.).
- Activité projet personnel (moment d'échanges, développement personnel, projet individuel).
- Les sorties (sortie commission, visite culturelle, bibliothèque, musée, fête de village, marchés etc.).
- Les animations (soirée à thème, loto, quizz, projection de films etc.).

Les prestations offertes par notre atelier sont comprises dans le prix de pension journalier pour nos résidents.

Outre les activités proposées dans notre atelier d'occupation, la Résidence du Lac soutient ses résidents à la participation de projets d'occupation ou de réinsertion réalisés en collaboration avec des structures ou des entreprises partenaires **externes**, lorsque les conditions le permettent.

L'objectif étant d'accompagner les résidents vers toujours d'avantage d'autonomie et à une réinsertion progressive vers l'extérieur, lorsque c'est possible.

Equipe de Veille

La sécurité et le bien-être de nos résidents sont une priorité absolue. C'est pourquoi au sein de notre Fondation il existe un service de nuit qui assure une permanence 7 jours sur 7 et 365 jours par an. Celui-ci est assuré par du personnel qualifié et formé bénéficiant de toutes les compétences humaines et nécessaires à l'accompagnement de nuit de nos résidents.

Alimentation

Au sein de notre institution, nous savons à quel point l'alimentation joue un rôle crucial dans le bien-être de nos résidents. C'est pourquoi nous accordons une attention particulière à la qualité et à la variété de notre offre culinaire.

Importance des repas pour nos résidents

Nos repas ne sont pas de simples routines alimentaires, ils sont des moments de plaisir, d'échange, et de convivialité. Nous veillons à ce que chaque repas soit un moment attendu, contribuant ainsi au sentiment de bonheur de nos résidents. La salle à manger devient un lieu de vie, où histoires et rires se mêlent aux arômes délicats des plats préparés avec soin par notre équipe Cuisine, souvent en collaboration avec nos résidents.

Engagement envers les produits locaux

Nous sommes fiers de privilégier l'utilisation de produits locaux dans l'élaboration de nos menus. Ce choix reflète notre engagement envers la qualité, la fraîcheur, et le soutien aux producteurs de notre région du Jura.

Attention aux régimes spéciaux

Qu'il s'agisse de restrictions alimentaires pour raisons de santé, d'allergies, ou de préférences personnelles, notre équipe de Cuisine, en collaboration avec notre diététicienne partenaire, veille à proposer des alternatives adaptées et tout aussi savoureuses.

Médication

Notre institution collabore étroitement avec une pharmacie de la région du Jura pour tous les aspects liés aux traitements médicamenteux de nos résidents. Cette collaboration nous permet de bénéficier d'une expertise pharmaceutique de proximité et de qualité. Afin de garantir la sécurité de nos résidents, nous avons établi un protocole strict en collaboration avec notre pharmacie partenaire en matière de gestion et distribution de la médication.

Gestion de crises et de la violence

Car parfois des situations de conflit, de crise et plus rare, de violence peuvent avoir lieu en milieu institutionnel, nous disposons d'un protocole permettant de faire face à ces situations et de les désamorcer. Par cette démarche, nous sécurisons nos résidents ainsi que notre personnel.

Protocole en cas d'hospitalisation

En fonction de l'état de santé de nos résidents, il arrive parfois que nous soyons dans l'obligation pour leur santé d'envisager une hospitalisation, en urgence ou planifiée. Grâce à notre protocole d'hospitalisation, nous pouvons gérer ces situations avec professionnalisme, efficacité et rapidité. Le réseau du résident concerné par l'hospitalisation est impliqué dans la démarche et toutes les mesures nécessaires sont mises en place pour une prise en charge globale.

Intervention par Siana24 (soins à domicile)

Car parfois la prise en charge de nos résidents nécessite des prestations complémentaires non fournies par notre institution (pansements spécifiques, soins liés à un retour d'hospitalisation etc.), sur prescription médicale du médecin, il est possible à Siana24 d'intervenir directement à l'institution pour effectuer certains soins, permettant à nos résidents de préserver leur autonomie et de garder un cadre de vie agréable.

Concept "Pour une santé sexuelle saine, sécurisée et épanouie"

Car pour nous, une prise en charge globale doit pouvoir répondre si besoins à la thématique de la sexualité, nous avons mis en place un concept d'accompagnement "Pour une santé sexuelle saine, sécurisée et épanouie" qui englobe l'individu dans sa globalité, dans un esprit de respect et de tolérance, et de prévention, sans porter de jugement sur son appartenance, assurant ainsi une prise en charge complète et respectueuse de chaque résident.



Droits du résident

Le résident a droit à une prise en charge de qualité et à un encadrement avec compétences dans un cadre vie agréable.

Liberté

Chaque résident a droit de s'exprimer librement, dans le respect, et peut donner son avis concernant son quotidien et les activités.

Respect

Chaque résident a droit au respect de sa dignité, à son espace personnel, à son intimité.

Accessibilité

Chaque résident doit pouvoir accéder à des prestations et activités adaptées à ses besoins et qui favorisent son bien-être.

Devoirs du résidents

Règles

Chaque résident respecte les règles de vie établies par l'institution (sécurité, hygiène, horaires, médication etc.).

Non au harcèlement

Chaque résident respecte les autres résidents et le personnel et ne commet pas d'acte de harcèlement (psychique, physique, sexuel).

Non aux stupéfiants

La détention, la consommation et le trafic d'alcool ou de drogues (légales ou illégales) sont interdits dans l'institution.

Non à la violence

Chaque résident s'engage à mettre toutes les ressources possibles pour gérer les conflits sans violence.

Contribution financière

Il incombe au résident (ou à son réseau) de régler mensuellement le prix de pension lié aux frais d'hébergement.

Collaboration

Il incombe au résident (ou à son réseau) de transmettre les documents administratifs nécessaires à son suivi et à son accompagnement.

Nous contacter:



Nous trouver:

Fondation
Résidence du Lac
Route Internationale 8
2807 Lucelle JU



Nous joindre:

Téléphone : 032 462 24 32
Direction : reto.krenger@residencedulac.ch
Secrétariat : contact@residencedulac.ch



Et sur notre site internet : www.residencedulac.ch

***“La Résidence du Lac, un lieu où les sourires prennent racine.
Cultivons le bonheur ensemble.”***

